

Une femme de 45 ans violée dans un parc de Seine-Saint-Denis... pas d'émeutes des Français ?

written by Christine Tasin | 24 avril 2020



Cela s'est passé à Aulnay-sous-Bois, théâtre de violences de la part des racailles des cités tous ces derniers jours...

Le Conseil départemental appelle chacun à sa responsabilité. C'est qui « chacun » ? Et les politiques, ils n'ont pas de responsabilité là-dedans ? Les ordures ! Les ordures, c'est et les violeurs et les politiques qui nous font subir immigration et islamisation !

Allo [#schiappa](#) ? Allo [#Castaner](#)? <https://t.co/Ea4BLgRCWa>

– Jean-Yves Le Gallou (@jylgallou) [April 24, 2020](#)

Les Français sont bien légalistes, bien gentils, ils attendent que la Justice fasse son travail, quand les

autres, mettent la France à feu et à sang pour dissuader police et justice de faire leur boulot contre l'un des leurs.

Et c'est tout juste s'ils ne disent pas que la violée est responsable, pour s'être promenée dans le parc à un horaire où il était censé être fermé... Ben oui, la France de Macron c'est ça. L'interdiction/impossibilité de vivre normalement dans les territoires perdus de la République. Et on fait retomber la faute sur la victime. A dégueuler. A avoir envie de tout casser.

Quelle sera la goutte d'eau, quel sera le viol de trop, le mort de trop, l'égorgement de trop... qui mettra les Français dans la rue pour demander une vraie justice, la fin de la préférence étrangère, la re-migration et l'interdiction de l'islam ? Quand ? Jusqu'à quand allons-nous laisser violer et tuer les nôtres ? Jusqu'à quand allons-nous accepter que, chez nous, des racailles fassent la loi et nous interdisent nombre de nos villes, de nos départements ? Jusqu'à quand ?

Pendant ce temps, Ouest-France excuse presque le viol en disant que le lieu est difficile à sécuriser. Les ordures. Le problème est qu'il y a, en France, de plus en plus d'endroits où on ne peut plus se promener tranquillement, surtout si on est une femme, mais pas que... Le problème est qu'il faut expulser manu militari racailles, délinquants et chômeurs qui ont la double nationalité, sans tambour ni trompette. Et c'est plus qu'urgent.

Seine-Saint-Denis : une promeneuse de 45 ans a été violée mercredi soir au parc du Sausset, à #AulnaySousBois. Aucune arrestation pour le moment. Le Conseil départemental en appelle « à la responsabilité de chacun », indiquant que « la fermeture du parc est indiquée ». (Parisien)

Une femme de 45 ans a été violée dans la soirée du mercredi 22 avril alors qu'elle se promenait dans le parc du Sausset, à [Aulnay-sous-Bois](#) ([Seine-Saint-Denis](#)) rapporte [Le Parisien](#). La victime, qui portait des écouteurs sur ses oreilles, n'a pas entendu approcher l'agresseur surgissant dans son dos. Ce dernier a tenté d'étrangler la quadragénaire avant de la faire chuter au sol.

Le suspect l'aurait ensuite frappée à plusieurs reprises. La dernière image dont se souvient la victime, c'est celle de son agresseur qui baisse son pantalon, indique le quotidien francilien. Elle a ensuite perdu connaissance. À son réveil, le violeur avait filé, emportant avec lui les sous-vêtements de la femme et son téléphone portable.

« Des stigmates de violences graves »

La promeneuse a été secourue par un joggeur avant d'être transférée aux UMJ (unité médico-judiciaire). « **Elle porte des stigmates de violences graves** » a précisé le parquet de [Bobigny](#) qui a ouvert une enquête pour des faits de viol.

Celui-ci précise qu'« **aucune tentative d'homicide n'est retenue** » rapporte *Le Parisien*. Aucun suspect n'a pu être pour l'instant appréhendé par la police. L'enquête a été confiée au service départemental de la police judiciaire.

Appel à la vigilance

Après cette violente agression qu'il qualifie dans un communiqué d'« **acte barbare** », le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, propriétaire du parc du Sausset, en appelle « **clairement à la responsabilité et au civisme de chacun** ». « **L'information de la fermeture des parcs est bien visible sur les portes** » assure la collectivité.

Si les parcs et jardins publics sont interdits au public

pendant le confinement, certains lieux ne peuvent être physiquement clos. C'est le cas de ce parc de Seine-Saint-Denis qui est totalement ouvert sur plus de 202 ha. Même si cet espace est surveillé par la brigade équestre, la police nationale ou municipale, difficile de le sécuriser complètement le lieu analyse le quotidien francilien.

<https://www.ouest-france.fr/ile-de-france/aulnay-sous-bois-93600/seine-saint-denis-une-promeneuse-violee-dans-un-parc-aulnay-sous-bois-le-departement-appelle-la-6816685>